

Manuscrit 94 (MNN 75.149.298.81)
Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce
22 octobre 1824

Hammersmith le 22 8^{bre} 1824

Mon cher ami

j'ai lu avec attendissement et bien de la satisfaction/
dans ta très chere lettre du 8.8^{bre}¹ tes excellents sentimens/
tant à l'égard de la mort de Louis le Désiré, qu'à/
sa majesté Charles X. Je les partage bien sincerement, et/
rèpète avec vous mes chers amis. Vive le Roi ! Vive le roi !²/
Je te suis bien obligé des details interessants qui tu as la/
bonté mon cher ami de me communiquer sur tes/
dernieres expériences³ ; je regrette beaucoup que le mauvais/
temps soit venu les interrompre ; je suis bien sensible au/
remerciment que tu veux bien adresser sur l'idée/
qui m'est venu⁴ et j'ai présumé comme toi mon cher/
ami que la lumiere interieure⁵ pourrait nuire à la vivacité/
de l'image mais peutêtre pourrait-on parvenir à parer à cet/
inconvenient et je m'en suis rapporté entierement mon/
cher Ami à ta sagacité, je desire donc de tout mon/
cœur que la saison puisse favoriser tes interessants travaux/
car dans la circonstance penible où nous nous trouvons ce/
serait une double merveille, car la nouvelle de tes succès/
ferait surement changer M.M. Coste⁶ de resolution ; il est/
dans le fond bien facheux pour nous qu'il nous menacent (sic)/
de les rembourser ; il me parait cependant que notre/
fortune est bien suffisante pour les rassurer⁷ ; et que dans//

le cas ou ils auraient besoin de leurs fonds, il serait/
possible de trouver d'autres prêteurs que des negociants./
peutêtre ceux de Lyon pourraient mon cher Ami, vu/
la ponctualité avec la quelle tu payes les interets se charger/
de cette créance ; car sil plait à Dieu tes travaux et/
les miens nous mettront bientôt dans le cas, de nous liquider/
envers nos creanciers et je pense que nous devons employer/
touts nos moyens pour prevenir la vente dune partie de/
nos biens⁸. Tachons sil est possible, déviter aux envieux et aux/
jaloux cette occasion de rire à nos dépends. tu es parvenu/
mon cher ami à avoir plus de confiance que jamais dans/
la ressource que doivent toffrir tes pénibles et ingenieux/

¹ Cf. Lettre du 8 octobre 1824, ASR.

² Charles X venait de succéder à son frère Louis XVIII, mort le 16 septembre 1824.

³ À savoir que Nicéphore rencontrait toujours des difficultés pour graver sur pierre.

⁴ Cf. Lettre du 3 septembre 1824, MNN : « *il serait possible je presume d'augmenter l'intencité de l'image en la recevant reflexie d'une glace qui la communiquerait ensuite à la C. O. C'est une idée qui m'est venuë, et que tu auras eu surement, mon cher Ami, avant moi* ».

⁵ Comprendre « à l'intérieur de la chambre noire ».

⁶ Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

⁷ Comme à l'accoutumée, Claude minimise l'ampleur de l'endettement familial et s'offusque même des « menaces » de leurs créanciers.

⁸ Nicéphore avait suggéré cette idée dans son précédent courrier (cf. Lettre du 8 octobre 1824, ASR). Ce n'est finalement qu'après la mort de Claude que des domaines seront vendus pour rembourser les dettes contractées par ce dernier.

travaux, il est bon d'en faire un motif de credit, et de le/
faire pressentir. pour les miens, j'ai le espoir fondé et assuré/
pour la premiere Machine⁹, et je regarde de même la seconde¹⁰/
et quoique depuis ma derniere lettre ; j'aie fait plusieurs essais/
nouveaux, qui ne m'ont donné encore un resultat definitif ;/
cependant j'élague toujours des difficultés qui s'y opposeraient/
si je les avais pas déjà prévuës. je suis bien reconnaissant mon/
cher Ami de la confiance que tu veux bien accorder à ma/
discretion sur l'emploi des moyens à ma disposition/
c'est à dire sil conviendrait mieux d'abandonner ; l'appareil circulaire/
pour celui de va et vient qui est effectivement bien avancé ;/
mais qui cependant je le prevois ne pourrait pas être fini d'ici à la//

fin de decembre ; tandis que j'ai eu le espoir que celui qui/
m'occupe actuellement et qui merite la plus grande reflection/
et des essais sans fin, vu les difficultés qu'il oppose, et qui ne/
sont pas insurmontables ; cependant on les apperçoit bien mieux/
en ne perdant pas de vuë son objet. je crois donc mon cher/
ami que le meilleur parti à prendre le plus conforme à/
notre interet commun es de suivre sans relache mes travaux/
actuels, parceque l'appareil est actuellement presque achevé¹¹. la/
seule chose essentielle est deviter la reaction et j'ai l'espoir d'[y]/
parvenir ; une seule bonne inspiration et l'affaire est dans [le]/
sac et l'avantage d'une telle decouverte et d'une aussi gr[ande]/
force merite bien toute mon application et tous mes efforts./
j'espere que Dieu les benira ainsi que les tiens mon cher Ami/
et que nous nous saurons gré l'un et l'autre de les avoir/
entrepris, et d'y avoir été zélés et constants. redoublons donc de/
courage plutôt que de nous effrayer des difficultés, qu'un sort/
ennemi semble nous opposer sans cesse ; nous y trouverons la/
recompense à tant de privations, de peines, et de soins, dont/
nous aurons lieu je l'espere de nous feliciter, c'était le seul/
moyen en notre pouvoir de reparer les pertes de notre fortune./
nous avons été bien avisés de nous en servir. avec la perseverance/
nous verrons que nous aurons pris le meilleur parti !/
reçois mon cher Ami de nouveau l'assurance du plus tendre et du/
plus sincere attachement tant pour toi que pour ma chere sœur¹² et/
mon cher neveu mes respects et compliments à tout nos parents et amis. le/
bonjour à tous nos gens et mes caresses accoutumées aux fidèles gardiens./

France

À Monsieur/
Monsieur Niepce/
Ruë de l'Oratoire/
À Chalon S. Saône/
France/

<Cachets postaux>

ANGLETERRE
Hamm^h W.O – 2 py. P. Paid
T.P. PAID – 22 OC 1824 – 7-NIGHT-7
Paid / 2
F – 23 – 24

⁹ Celle du mouvement perpétuel de va-et-vient.

¹⁰ Celle du mouvement perpétuel de rotation circulaire.

¹¹ On le voit, Claude ne tient ici au compte des avertissements formulés par son frère dans sa précédente lettre (cf. Lettre du 8 octobre 1824, ASR).

¹² Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce>
. Répondu le 4. 9^{bre} 1824¹³./
mis à la poste le 5 vendredi./.

¹³ Document inconnu.